

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Damien, à l'effet que :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue à 19 h 30 le mardi 20 juin 2023, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Dérogation mineure numéro 2023-110

7556, chemin Hénault

Emplacement

Lot 5 859 601, Cadastre du Québec

Lot visé

Objet de la dérogation :

La demande est à l'effet de régulariser l'implantation d'un garage existant avec empiétement dans la marge latérale gauche :

• avec une implantation du coin arrière droit du garage à 1,21 mètre de la ligne droite, au lieu de 1,5 mètre et donc une dérogation de 29 centimètres.

Disposition réglementaire affectée :

Règlement de zonage nº 753, articles 4.1.5

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Les séances du conseil sont tenues de façon hybride, c'est-à-dire à la fois en présentiel et virtuel. Pour assister à la séance de façon virtuelle vous devez, <u>le jour de la séance</u>, vous rendre sur le site Internet de la municipalité (<u>www.st-damien.com</u>) et dans les liens rapides, sélectionnez « séances du conseil ». Cliquez ensuite sur le lien correspondant à la rencontre dans le calendrier des rencontres ordinaires.

Vous pouvez également nous transmettre vos questions et/ou commentaires par courriel à l'adresse <u>urbanisme@st-damien.com</u> ou par courrier à l'adresse <u>6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) JOK 2E0</u> avant le 19 juin 2023 à 16 h 30.

Donné à Saint-Damien, ce 5 juin 2023.

Hugo Allaire

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

DÉROGATION MINEURE – 2023-110 7556, CHEMIN HÉNAULT

Je, soussigné, Hugo Allaire, directeur général et greffier-trésorier, déclare que l'avis public ci-annexé a été dûment publié le 5 juin 2023, en affichant une copie au bureau municipal, aux dépanneurs le Rendez-vous et des Brises, au Marché Métro ainsi que sur le site Internet de la municipalité.

Donné à Saint-Damien, ce 5 juin 2023.

Hugo Allaire

Directeur général et greffier-trésorier